



Compte rendu du Conseil de Ligue d'Île de France

Du 12 JUN 2017 à 19h

Au siège de la Ligue d'Île de France, 1 rue de la Poterie, 93200 SAINT DENIS

NOM Prénom	Présents	Excusés	absents
MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR			
ANGEE Marie-Thérèse	X		
BEAUSSART Patrick	X		
BEAUSSART Véronique		X	
BESSON-TALABOT Martine	X		
BRASA Didier	X		
CRETOT André	X		
FREYCENET Pierre	X		
HARBONN Jacques	X		
JAMES Franck	X		
KANDIN Catherine		X	
MARTIN Gérard	X		
MEBARKI Robert	X		
RAY Jacques		X	
ROUSSEAU Didier	X		
SELLIEZ Sylvie	X		
THIVET Sylvie	X		
REPRESENTANTS DES COMITES DEPARTEMENTAUX			
75. MONTAGUT Jean	X		
77. FOURREAU Olivier	X		
78. D'ARBONNEAU Marie-Hélène	X		
91. ALLOUL Daniel	X		
92. LECONTE Hugues		X	
93. DEMEILLAT Christiane	X		
94. MARCASTEL Claude		X	
95. THEILLET Jérôme	X		
SERVICES ADMINISTRATIFS			
SOUMAH Marc-Angelo	X		
CHARTIER Catherine	X		
CADRE TECHNIQUE			
CHAOUAT Stéphane	X		
BOUTEFEU Clémence	X		
INVITES			
Christian PALIERNE (Président FFTT)	X		

Ouverture du Conseil de Ligue

Le Président, Patrick Beaussart, ouvre la séance en remerciant tout le monde de leur présence et en accueillant le Président de la FFTT, Christian Palierne, qui assistera au Conseil de Ligue.

Robert Mebarki prend la parole pour remettre la médaille de l'AFCAM au président de la FFTT.

1- Point administratif

- Validation de l'ordre du jour de l'AG du 23 septembre 2017

Le projet d'ordre du jour a été envoyé préalablement à la réunion. Didier Rousseau interroge les participants sur les éventuels commentaires concernant ce projet d'ordre du jour.

Pierre Freyenet précise qu'il n'y aura pas de modifications de règlements lors de cette prochaine assemblée générale.

Il est décidé de déplacer la date limite de retour des questions des clubs au vendredi 15 septembre.

Didier Rousseau soumet au vote la proposition d'ordre du jour de l'AG du 23 septembre 2017 tel que modifiée :

- 19 votants.

Proposition validée à l'unanimité.

- Licences (DRO)

Didier Rousseau présente le point sur les licences. Par rapport à l'an dernier, le nombre total de licenciés franciliens est au niveau du nombre de la saison précédente.

Patrick Beaussart a demandé aux comités départementaux de passer les dernières licences pour atteindre la barre des 30 000 licences.

2- Point IRD / Jury d'appel

Pierre Freyenet prend la parole pour présenter le point sur l'IRD / Jury d'appel. Il indique qu'il n'y pas eu de nouvelle réunion de l'IRD par rapport au dernier conseil de Ligue.

Le jury d'appel a tenu sa première session. Pour être en conformité avec les règlements régionaux, le conseil de ligue doit voter le montant des droits de saisie du jury d'appel. Une proposition écrite a été faite de positionner ces droits de saisie à hauteur de 100€, en accord avec les droits demandés au niveau de la FFTT. Le Jury d'appel peut éventuellement en fin de séance décider du remboursement exceptionnel du montant de la saisie.

- Vote sur les frais de saisie du jury d'appel

Didier Rousseau soumet au vote la proposition :

- 19 votants

Proposition validée à l'unanimité.

3- Point DRH

- Point sur les entretiens

Sylvie Thivet prend la parole pour présenter le point sur les ressources humaines. Les entretiens individuels ont pratiquement tous été réalisés. Seul celui de Stéphane Chaouat reste à faire.

Certains contrats de travail sont en cours de refonte pour mise à jour par rapport aux évolutions de la Ligue.

- Plan de formation (STH)

Le plan de formation est en cours de rédaction avec des formations salariées déjà programmées.

4- Point institutionnel

- DRJSCS/ PSTC

Patrick Beaussart présente le point institutionnel. Le PSTC a été rendu au mois de mai. Celui-ci a été validé en COPREDIF. 3 départements n'ont pas signé le document final commun qui a été rendu. La Ligue demeure dans l'attente du retour de la DRJSCS.

- CNDS

La commission d'attribution des subventions CNDS aura lieu le 13 juin.

- CRIF

Concernant le Conseil régional, le montant des subventions est désormais connu avec une baisse de 10000€, principalement sur la formation. La saison prochaine, les subventions attribuées par le Conseil régional devraient se maintenir au même niveau de montant.

Le sujet sensible de la radicalisation a été traité au sein de la Ligue avec la nomination d'un référent en la personne du Directeur. Un courrier d'information a été envoyé à tous les clubs.

La ligue a accueilli 4 stagiaires, au-delà des 3 demandés, dans le cadre de la convention signée avec Conseil régional.

5- Point financier

Didier Rousseau excuse Jacques Ray qui n'a pas pu être présent pour des raisons familiales.

Patrick Beaussart prend la parole pour présenter le point financier. Au niveau des recettes, pratiquement tous les éléments ont pu être présentés dans le document support. Au niveau des dépenses, il manque encore beaucoup d'éléments car ceux-ci ne sont pas encore connus.

Au niveau des postes très impactant, 2 principales inconnues sont à notifier :

- La potentielle mise à disposition de la salle pour la formation DEJEPS au CREPS de Chatenay-Malabry (impact de +/-10 000€).
- Le montant exact de la subvention CNDS (impact de +/-10 000€ également).

Dans le document support, le réalisé analytique est présenté. Grâce à ce réalisé on pourra pour la première année présenter un budget analytique.

Olivier Fourreau demande si ce budget sera amené à être travaillé avec les responsables de commission. Patrick Beaussart confirme cette intention qui est un des grands atouts de la mise en place d'un budget analytique.

Olivier Fourreau interroge Patrick Beaussart à propos des appointements et charges qui apparaissent dans les comptes des commissions et de leurs correspondances. Patrick Beaussart informe que ces appointements et charges correspondent aux coûts des salariés qui œuvrent pour ces commissions.

Olivier Fourreau demande à ce que soit revue la présentation des factures faites aux Comités départementaux.

Il remonte également qu'il n'y a pas de budget dédié au développement. Patrick Beaussart fait remarquer que celui-ci se trouve inclus dans les comptes généraux. La présentation de la saison prochaine d'un budget analytique fera apparaître une section dédiée au développement dans les comptes. La Ligue va relancer nombres d'actions sur le thème du développement pour la prochaine saison.

- Validation du budget prévisionnel 2017/2018

Didier Rousseau soumet au vote la proposition de budget prévisionnel 2017/2018 :

- 19 votants
- 1 abstention
- 18 pour

La proposition de Budget prévisionnel 2017/2018 est validée.

6- Rapport du COPREDIF

Didier Rousseau donne la parole à Patrick Beaussart en l'absence de Claude Marcastel.

Patrick Beaussart précise qu'il n'y a pas eu de réunion depuis la dernière commission consacrée à la mise en place du PSTC.

7- Activités Branche Sportive

Franck James prend la parole et remercie les comités qui ont participé à la réunion pour déterminer les modalités de fonctionnement de la R3.

Pierre Freycenet intervient pour détailler les règlements qui ont été envoyés au préalable de cette réunion. Suite aux discussions en Commission Sportive Régionale et au Bureau directeur, il a été proposé, pour le championnat par équipes, que l'envoi des feuilles de match ne se fasse qu'en cas de match de nul ou d'information notée au verso de la feuille de match. Dans les cas de non envoi, la feuille de match doit être conservée par le Club.

Olivier Fourreau remonte le problème posé par les cas de mauvaise saisie et de transmission des clubs par GIRPE. Jacques Harbonn informe qu'il existe une procédure de vérification de la validité des résultats remontés par GIRPE. Pierre Freycenet précise que même en cas de

saisie par GIRPE, le club doit conserver la feuille de match. Olivier Fourreau propose qu'il ne soit pas fait mention de GIRPE et que la conservation soit systématique.

Didier Rousseau met au Vote la proposition de non envoi des feuilles de match pour le championnat de France sauf en cas de match nul ou d'inscription d'informations au verso desdites feuilles:

- 19 votants

Vote à l'unanimité.

La proposition de ne plus envoyer les feuilles de match pour le championnat de France sauf en de match nul ou d'inscription d'informations au verso est validée.

Cette même proposition est faite pour le championnat de Paris.

Sylvie Thivet précise qu'il n'y a pas de JA en championnat de Paris. Qu'il y a déjà un changement important avec le regroupement des équipes et que cela peut poser problème. Elle propose que pour la saison prochaine, soit conservé le même fonctionnement d'envoi des feuilles de match.

Les clubs utilisant la remontée des feuilles de match par GIRPE devront conserver les versions papier.

Didier Rousseau met au vote la proposition de non envoi des feuilles de match pour le championnat de Paris :

- 19 votants
- 9 contre
- 8 pour
- 2 abstentions

La proposition est rejetée. Les clubs devront envoyer la feuille de match sauf pour les clubs utilisant le GIRPE.

Olivier Fourreau demande à ce que les règlements sportifs des compétitions portent la mention de leur version afin d'établir une traçabilité de ceux-ci.

Marie-Thérèse Angée prend la parole pour présenter le Critérium fédéral. Il y a eu quelques difficultés au début de la saison dues aux outils de gestion utilisés. Des problèmes de balle et de juge arbitre ont été remontés.

La date limite d'inscription du 22 septembre pour le Critérium fédéral laisse peu de temps pour la mise en place des poules. Une personne a été identifiée afin d'aider à réaliser ces tâches. Les poules seront mises en place les lundis et mardi 25 et 26 septembre à la Ligue.

Des statistiques de participations aux compétitions du critérium fédéral ont été faites par département pour permettre une analyse fine des résultats de cette compétition.

Marie-Thérèse informe qu'elle continuera à travailler au niveau national.

Les différentes évolutions et les dates et lieux des différents tours du critérium fédéral sont présentés.

Le thème du coût de l'arbitrage du critérium fédéral de la nationale 2 est abordé :

2000€ sont attribués aux ligues mais cela coûte plus de 2000€.

A chaque tour les arbitres ont demandé à ce qu'on leur fournisse à nouveau les instructions par courrier au lieu du mail.

Sylvie Selliez présente son compte rendu de la compétition des Interdépartementaux qui ont eu lieu le weekend dernier. Compétitions qui se sont bien déroulées. Difficulté pour les arbitres car conditions climatiques dures et difficultés de fonctionnement avec l'organisation. Sylvie Selliez insiste sur l'application ou l'adoption du cahier des charges de la compétition pour que la compétition soit vraiment identifiée comme une compétition Ligue. Lors de la compétition, plusieurs problèmes de coup de chaleur ont été traités.

Patrick Beaussart prend la parole pour le développement féminin en l'absence de Catherine Kandin. Il précise que le compte rendu envoyé est incomplet. Catherine Kandin fera un autre envoi du compte rendu complet.

8- Activités Branche Technique

Stéphane Chaouat prend la parole pour présenter le point sur le Pôle Espoir. La saison prochaine, le Pôle Espoir aura un effectif de 16 joueurs (8 filles et 8 garçons). Les activités du Pôle seront toutes sur le CREPS de Chatenay-Malabry ce qui offre une unité de lieu.

Un partenariat avec un collège des alentours permet une scolarité semi externalisée avec des professeurs qui se déplacent sur le CREPS pour donner des cours. Il y aura 6 joueurs du Pôle en lycée la saison prochaine. Il est à noter qu'un pensionnaire du Pôle intègre le pôle France. Le CREPS va mettre à disposition une salle dédiée qui pourra également servir pour les activités du DEJEPS.

Le Lundi 19 juin, aura lieu la réunion avec les conseillers techniques départementaux avec pour thème principal la détection. Cette réunion mènera à la mise en place d'un groupe de suivi de 14 enfants. Ce groupe pourra évoluer (poussins et benjamins) selon les besoins. Lors de cette réunion, aura lieu le vote sur les récompenses (awards) entraîneurs désignant les entraîneurs franciliens les plus méritants (professionnels et bénévoles).

6 jeunes franciliens participeront aux mini-inter-ligue la semaine prochaine à Ceyrat.

La session de formation continue sur la détection des jeunes talents organisée à la Fédération a réuni 23 participants. Cette formation a été un beau succès avec une grande participation des entraîneurs professionnels. Cette session s'est déroulée sur une journée. La saison prochaine, 3 formations continues supplémentaires seront organisées par la Ligue IDF de Tennis de Table dont les thèmes seront : la préparation mentale, la préparation physique et le haut niveau jeune.

Lors des derniers championnats de France minime/junior à Belfort, la ligue IDF a remporté plusieurs titres :

- Championne de France minime: Émeline Gout (Igny)
- Champion de France Minime (Elia Zemmal)

Dans les catégories Benjamin/Cadet, plusieurs titres ont été remportés:

- Elia Zemmal champion de France Benjamin
- Brinda Pavade médaille de bronze aux Championnats de France en benjamine.
- Pritika Pavade, Championne de France en cadette.
- Isa Cok finaliste du Championnat de France Cadette
- Hanitra -Karen Raharimanana, médaille de bronze simple cadette
- Prithika Pavade et Chloé Chomis championne de France double cadette
- Solveig Herriou, médaille de bronze double benjamine (avec une jeune du comité de l'Oise)

Il ressort une grosse domination de la ligue IDF dans les catégories cadettes. Le titre de champion de France en Benjamin est très plaisant car cela faisait longtemps qu'un francilien n'avait plus remporté ce titre.

9- Activités Branche Formation

Véronique Beaussart étant absente Patrick Beaussart prend la parole pour présenter l'activité de la branche formation.

André Crétot présente la totalité des stages de formation d'arbitres/juge-arbitres organisés sur la saison 2016/2017 :

- 23 stages de formation: 14 stages arbitres régionaux, 9 stages Juges-Arbitres niveau 1.
- 101 arbitres reçus sur 109 candidats AR.
- 14 JA1 reçus sur 28 candidats.
- 1 session de rattrapage sera organisée en septembre qui mobilisera 7 formateurs puis 12 sur la session pratique.

Dès le début de la saison prochaine, les candidats ayant un cursus technique n'auront plus à passer la pratique de l'examen d'arbitrage mais ne pourront pas officier en tant qu'arbitre. La supervision (suivi des arbitres) a été mise en place à la demande du président. Seul 5 arbitres n'ont pas pu bénéficier de cette supervision. Celle-ci continuera la saison prochaine. Patrick Beaussart indique que les JA1 devraient également bénéficier d'une supervision. Sylvie Thivet informe que les départements sont également concernés car le recyclage des JA est réalisé par les départements.

La dernière session de formation de JA1 a vu 11 JA reçus lors de l'examen et 2 refus. Concernant les résultats d'admission des 3 candidats JA3, la réponse du formateur arrivera dans la semaine. La formation dont les résultats n'avaient pas été remontés par le formateur a été traitée et la majorité des cas sont en cours de règlement.

Clémence Boutefeu prend la parole pour présenter les formations d'entraîneur.

Pour le DEJEPS, l'organisation de la fin de la formation s'est faite jusqu'au 4 juin. Un jury composé de 22 membres dont 7 cadres d'état a été mobilisé. 3 stagiaires devront passer par le rattrapage pour obtenir leur diplôme. Le 28 juin prochain se tiendra le jury plénier à la DRJSCS.

Pour la saison prochaine, 24 dossiers ont été reçus. La formation DEJEPS de Nantes a eu moins de stagiaires avec seulement 10 stagiaires pour la saison prochaine. La migration de la formation DEJEPS au CREPS de Chatenay-Malabry avec le Pôle Espoir permettra de bénéficier d'une synergie entre les 2 activités.

Concernant la formation CQP, sur les 12 candidats inscrits, 9 se sont présentés qui ont tous réussi l'examen. Cette session de formation CQP était la dernière sous la formule actuelle.

Le stage organisé par la ligue du 26 au 30 juin servira de base pour la session pratique.

2 autres stages se dérouleront dans le Val de Marne.

Patrick Beaussart conclut en informant que les 2 candidats qui se sont présentés à la préparation à la formation d'arbitre national ont réussi l'examen d'arbitre national.

10- Activités Branche Développement

Patrick Beaussart prend la parole pour présenter les activités de la branche développement :

- La Ligue participera à l'organisation du tournoi Ultimate de Noisy-le-Grand la semaine prochaine en fournissant des arbitres.
- La Ligue aidera également Neuilly sur Seine lors de leur défi sur le handisport.
- La Ligue sera présente à l'évènement « les journées olympiques Paris 2024 » en partenariat avec la FFTT par du prêt de matériel et la fourniture de bénévoles.

- Le compte rendu de la formation « forme et santé par le Ping » a été fourni en préalable à cette réunion. Les retours d'expérience ont été très bons. L'une des principales difficultés a été de trouver des stagiaires professionnels pour enclencher les droits de financement par Uniformation. La prochaine session de cette formation sera plus facile à organiser car programmée et organisée avec plusieurs mois d'avance.

11- Informations générales

Didier Rousseau prend la parole pour présenter les informations générales

- o Le mérite régional : Les comités départementaux peuvent encore proposer des personnes au mérite régional de l'AG 2017.
- o La salle de l'AG : Pernod ne peut plus accueillir l'assemblée générale de la Ligue. Une annonce a été mise en ligne pour les clubs afin d'accueillir celle-ci.
- o Les responsables de commission doivent envoyer leur rapport annuel avant le 10 juillet afin d'être envoyé dans les délais prévus pour l'assemblée générale du 23 septembre.

La parole est donnée à Christian Palierne, Président de la FFTT qui remercie la Ligue IDF pour l'invitation. Il exprime son plaisir d'être présent avec la Ligue IDF avec laquelle il partage une longue histoire.

Christian Palierne rappelle que le plus grand plaisir reste d'agir au sein d'un club car l'impact des actions est plus visible. Au niveau de la FFTT, les choses sont plus compliquées. Faire avancer tout le monde ensemble est plus difficile. La FFTT fait de son mieux pour faire évoluer le Tennis de Table. La conception de cette évolution a évolué avec le besoin d'avoir des compétences pour accompagner les territoires. Le besoin de travailler ensemble doit se développer à travers tous les territoires, tout en créant du lien entre tous. Le niveau national offre une plus-value et une compétence supplémentaire.

Mais demande une patience supplémentaire tout en gardant un œil sur ce qui se fait ailleurs. L'avantage du tennis de table est son aspect Trans générationnel. On joue de 5 ans à 92 ans. Cet aspect doit être mis en avant. Le 2^{ème} atout étant son aspect populaire. Tout le monde joue : de Barack Obama à Kate Middleton. Les clubs doivent accepter cette bivalence. Le combat pour faire reconnaître le tennis de table comme un vrai sport a été gagné. Maintenant il faut se développer et la FFTT doit être moteur dans cela.

Avec une moyenne de 50 licenciés par club, le modèle économique n'est plus viable sachant que nous sommes dans une société de service. Le badminton a réussi à atteindre une taille moyenne intéressante qui lui donne un poids économique plus important avec les municipalités.

La FFTT souhaite accompagner les dirigeants à se développer afin de pouvoir prendre des risques.

Le tennis de table s'apprend dans les clubs. La cotisation doit être plus chère pour permettre de proposer ensuite plus de services. Le rôle des départements entre en compte à ce niveau. La tâche n'est pas simple car le milieu sportif est très concurrentiel. Les sports collectifs explosent. Le tennis de table est également capable d'offrir une aventure collective. Le tennis de table possède des atouts : pratique populaire, sport santé et l'ouverture sur un bon modèle économique.

Il faut prendre le risque de faire payer nos prestations plus chères sur l'exemple d'autres fédérations qui ont osé. Il existe également un besoin de créer des emplois voir de mutualiser ces emplois.

Les Jeux Olympiques constituent également l'actualité. Paris et Los Angeles sont les 2 villes en courses. Le dossier de Paris est plus social. Considérant tout Paris-intra-muros en tant que parc olympique. Le village Olympique se situera à côté du stade de France. C'est un projet sur 7 ans et surtout c'est un projet global (installations, rénovation des transports en commun par la région, Construction de logements sociaux sur Pleyel etc...). Jean-Philippe Gatien est directeur des sports de ce projet. Des retours très positifs ont été reçus concernant son travail. Le président du CIO a décidé que les 2 candidatures étaient superbes et, par rapport à la période post jeux de Sotchi et de rio, le CIO a revu ces critères d'attribution. Il a été décidé d'attribuer les 2 prochaines éditions des Jeux Olympiques lors de la prochaine désignation. Le vote aura lieu en septembre prochain à Lima.

Différents organismes sollicitent la FFTT pour différents évènements (héritage 2014, le 20 juin pour la journée des réfugiés, Ping tour sur Disney en septembre). Il reste difficile de mobiliser des bénévoles en Ile-de-France et la FFTT a besoin du soutien de la Ligue pour réussir ces évènements.

Merci pour votre écoute.

12- Questions diverses

Un échange débute sur diverses questions avec le Président de FFTT.

L'ordre du jour et les points divers ayant été épuisés, Patrick Beaussart clôture le Conseil de Ligue.

Fin du Conseil de Ligue à 21h37.

Le Président



Le Secrétaire Général



